

**POINT.COMMUN**

**PLAN CLIMAT OISANS**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**ENVIRONNEMENT**

**UN PLAN CLIMAT POUR L'OISANS**  
p.6-7



## MIEUX VIVRE EN OISANS



**L**e 28 janvier 2025, l'ensemble des délégués communautaires ont voté et validé l'acte III du Schéma de Cohérence Territoriale SCoT OISANS 2040. Vous l'aurez compris, notre ambition est de faire de l'Oisans un territoire dynamique et accueillant, innovant et responsable, qui sait capitaliser sur ses forces et ses atouts, tout en regardant l'avenir et, en particulier, en s'adaptant au changement climatique de manière concrète et réaliste.

Via le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), dont je vous renvoie à la lecture des pages 6 et 7 de POINT COMMUN, et la poursuite de la concertation du SCoT, nous nous engageons collectivement dans une transition énergétique maîtrisée et en parfaite adéquation avec le caractère de notre territoire et les aspirations des habitants.

Le SCoT, le PCAET ou encore le développement économique sont étroitement liés. L'accompagnement des socio-professionnels reste une priorité communautaire. Parce que la situation d'urgence l'imposait et que la solidarité est dans l'adn de votre institution, les élus de la CCO ont impulsé des dispositifs ad hoc pour venir en aide aux structures les plus impactées par les intempéries survenues dans la nuit du 20 au 21 juin 2024. Trente-sept entreprises locales ont été accompagnées et aidées financièrement pour compenser les pertes de chiffre d'affaires et maintenir du mieux possible les activités touristiques dans la vallée du Vénéon. D'autres ont pu bénéficier d'une aide dans le cadre des 60 000 € consacrés, annuellement, au développement économique. Nous l'observons quotidiennement, les grandes problématiques liées au climat, au développement économique, à la transition énergétique, à l'habitat, aux mobilités ou encore au bien vivre ensemble sont les enjeux du Schéma de Cohérence Territoriale qui maintient ses actions de concertation avec la population.

Retrouvez les prochaines étapes du SCoT page 4 de votre magazine et prenez date des prochains rendez-vous y compris ceux prévus dans le cadre du Plan Climat Oisans pour inventer, ensemble, l'avenir du territoire.

**Guy Verney,**

Président de la Communauté  
de communes de l'Oisans

## SOMMAIRE

|                                                                                |      |
|--------------------------------------------------------------------------------|------|
| ÉDITO .....                                                                    | p2   |
| ACTUALITÉS EN OISANS .....                                                     | p3   |
| SCHÉMA DE COHÉRENCE<br>TERRITORIALE .....                                      | p4   |
| FRANCE SERVICES OISANS<br>LA STRATÉGIE DU « ALLER VERS » .....                 | p5   |
| ENSEMBLE POUR LE CLIMAT .....                                                  | p6-7 |
| SOUTENIR LES ENTREPRISES :<br>LA VITALITÉ DE L'ÉCONOMIE DU<br>TERRITOIRE ..... | p8-9 |
| SIGNALÉTIQUE : L'OISANS IMPRIME<br>SA MARQUE .....                             | p10  |
| COMMUNE À L'HONNEUR<br>AURIS-EN-OISANS :<br>UNE STATION EN ACTION .....        | p11  |
| JOBS STAGES ALTERNANCES :<br>C'EST MAINTENANT ! .....                          | p12  |



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE L'OISANS

1 bis, rue Humbert BP 50  
38520 Bourg d'Oisans  
Tel: 04 76 11 01 09

[www.ccoisans.fr](http://www.ccoisans.fr)

MAGAZINE TRIMESTRIEL  
D'INFORMATION  
DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DE L'OISANS | **MARS 2025**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guy VERNEY  
RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Florent MALTERRE  
RÉDACTION / COORDINATION : Stéphane POIROT  
MISE EN PAGE : Polart Graphic  
PHOTOS ET ILLUSTRATIONS : Stéphane POIROT –  
Service communication CCO, AdobeStock, DR  
IMPRESSION : Imprimerie ICA  
DISTRIBUTION : La Poste  
NOMBRE D'EXEMPLAIRES : 6 700  
N°ISSN : 2271-0965

Retrouvez toute l'actualité  
de la CCO sur :





## NAVETTE OISANS, C'EST REPARTI !

Elle circule depuis le 12 décembre 2024 et ce jusqu'au 20 avril 2025. Laissez-vous transporter par la Navette gratuite mise à votre disposition par la CCO en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'opérateur Autocars Resalp.

Suivez-la sur l'appli ZenBus



## MAISON DE L'OISANS ET DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

Le projet avance à grand pas ! Les entreprises d'électricité et de plomberie travaillent sans relâche afin de préparer et finaliser fin février les réseaux, doublages, cloisons et plafonds en placo plâtre. L'ascenseur est quant à lui installé. Etape suivante : mise en peinture et réalisation des plafonds « bois ».

Concernant l'aménagement du parvis et la pose des panneaux photovoltaïques, il faudra attendre des températures plus clémentes.

Retrouvez la vidéo Time laps sur [ccoisans.fr](http://ccoisans.fr)



## UN TRI QUI RESSOURCE !

Gestion des déchets, le tri a la côte en Oisans !

Bien (mieux) trier en Oisans, c'est possible ! Grâce à vous et après avoir visionné les 4 nouvelles pastilles vidéo qui vous racontent tout sur le tri à la source, ses bienfaits, ses astuces...

4 vidéos de moins de 60 secondes pour tout savoir sur :

- Comment trier en Oisans ?
- Pourquoi trier c'est bon pour la planète ?
- Comment composter en Oisans ?
- Objectif, zéro déchet en Oisans !!

Toutes nos vidéos sur la chaîne Youtube de la CCO

## « COUP DE POUCE » JEUNES ISÈRE

- Tu as entre 11 et 25 ans
- Tu habites en Oisans
- Tu portes un projet seul(e) ou à plusieurs
- Dans la culture, le sport, la solidarité, la protection de l'environnement
- Tu as besoin d'un soutien financier pour le mener à bien ?...

Dépose ton projet sur :

[coupdepoucejeunesiere.fr](http://coupdepoucejeunesiere.fr)

(tu pourras aussi découvrir le règlement du dispositif)

Financement du Département de l'Isère et de la CAF de l'Isère

IMPERATIVEMENT avant le 11 avril 2025



## ÉLUS ET AGENTS À L'HONNEUR !

Plus de 250 personnes ont assisté à la cérémonie des vœux des présidents Guy Verney (CCO), Yves Genevois (Oisans Tourisme) et Bernard Michel (SACO) aux agents, élus et partenaires institutionnels et privés le 7 janvier dernier.



## SCOT OISANS 2040, VOTÉ À L'UNANIMITÉ !

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT OISANS 2040) a été arrêté, à l'unanimité des votes, à l'occasion du Conseil communautaire de la CCO du 28 janvier dernier. Les 44 délégués communautaires ont approuvé ce document d'urbanisme qui confirme "notre ambition de faire de l'Oisans un territoire dynamique et accueillant, innovant et responsable, qui sait capitaliser sur ses atouts, tout en regardant l'avenir et, en particulier, le changement climatique de manière sereine" a rappelé Guy Verney, qui a félicité élus et agents pour leur travail et leur engagement dans ce projet de développement durable, en rupture avec les deux précédents projets du SCoT."

Plus d'infos sur [ccoisans.fr](http://ccoisans.fr)



# SCOT OISANS 2040, UN VÉRITABLE PROJET DE TERRITOIRE CONSTRUIT DANS LA CONCERTATION

**Après un rappel des points majeurs et des grands axes du projet d'aménagement stratégique, le Schéma de Cohérence Territoriale, SCoT Oisans 2040, a été validé à l'unanimité des conseillers communautaires, lors du conseil du 28 janvier, sous la présidence de Guy Verney : « Grâce à ce document d'urbanisme, fondé sur le dialogue et la concertation, nous avons la maîtrise de notre avenir et du développement du territoire ». L'acte III du SCoT Oisans 2040 est scellé...**



jugés plus cohérents et adaptés aux exigences environnementales et aux attentes des habitants. Après quatre années de dialogue et de concertation, le projet est enfin adopté collégialement.

## UNE LARGE CONCERTATION

L'enquête publique devrait se dérouler entre mi-juin et mi-juillet. Des permanences du commissaire enquêteur, ouvertes au public, seront organisées sur le territoire et la participation du public se fera aussi par voie électronique. Toutes les informations et les modalités seront transmises sur le site de la collectivité, du SCoT, via les réseaux sociaux et la presse avant le lancement de l'enquête publique. A son issue, le commissaire enquêteur dispose d'un mois pour rendre son avis, qui se basera sur l'ensemble des avis recueillis et sur les réponses apportées par la collectivité.

*« Un SCoT est un document d'urbanisme comme un PLU, il est amené à évoluer sur toutes les thématiques... C'est une chance d'avoir un périmètre qui porte sur 19 communes, c'est plus simple pour réaliser des réajustements tous les 6 ans, comme la loi l'impose ».*

Nicolas Breuillot, fondateur de Alpicité, spécialisée en urbanisme et aménagement du territoire.

« Un projet qui a pris en compte toutes les expressions » a d'emblée précisé Guy Verney en préambule du conseil du 28 janvier, dont la première délibération portait sur l'arrêt du SCoT. Ce projet ne s'est pas limité aux seules voies réglementaires en matière d'urbanisme, « nous avons recherché une large concertation avec la population » a-t-il rappelé. Un document co construit dans la durée sur l'avis des associations environnementales et des habitants qui ont bien voulu manifester leur intérêt pour ce projet de territoire et apporter leur pierre à cet ambitieux édifice. L'avantage du SCoT, 3e du nom, c'est qu'il a été édifié avec l'aide de toutes les parties prenantes, des agents, aux élus, en passant par les cabinets d'études, les partenaires institutionnels, les associations de protection de l'environnement et les habitants.

## DES ANNÉES DE TRAVAIL ACHARNÉ...

Avec son lot d'études thématiques, de concertation et de remise en question de plusieurs projets structurants, dont certains abandonnés au profit d'autres,

## UNE CONCERTATION RÉUSSIE

C'est le fruit d'un travail approfondi et itératif, sur la base de la concertation et des avis des services de l'Etat. Avec deux débats du Projet d'aménagement stratégique et plus de 20 versions du Document d'orientations et d'objectifs, ce document est l'aboutissement d'un projet de territoire qui répond aux grands enjeux de qualité de vie, des services, de la mobilité ou du logement, du maintien d'une dynamique touristique durable, d'une diversification économique... en préservant l'environnement (biodiversité, milieux et habitats, ressource en eau et paysage). ●

## Après l'arrêt du SCoT, en l'état et à l'unanimité, le 28 janvier 2025...

### Et la suite ?

**Février à début mai 2025** : trois mois d'instruction par les Personnes Publiques Associées (PPA) afin de rendre un avis

**Juin et juillet 2025** : enquête publique de 1 mois

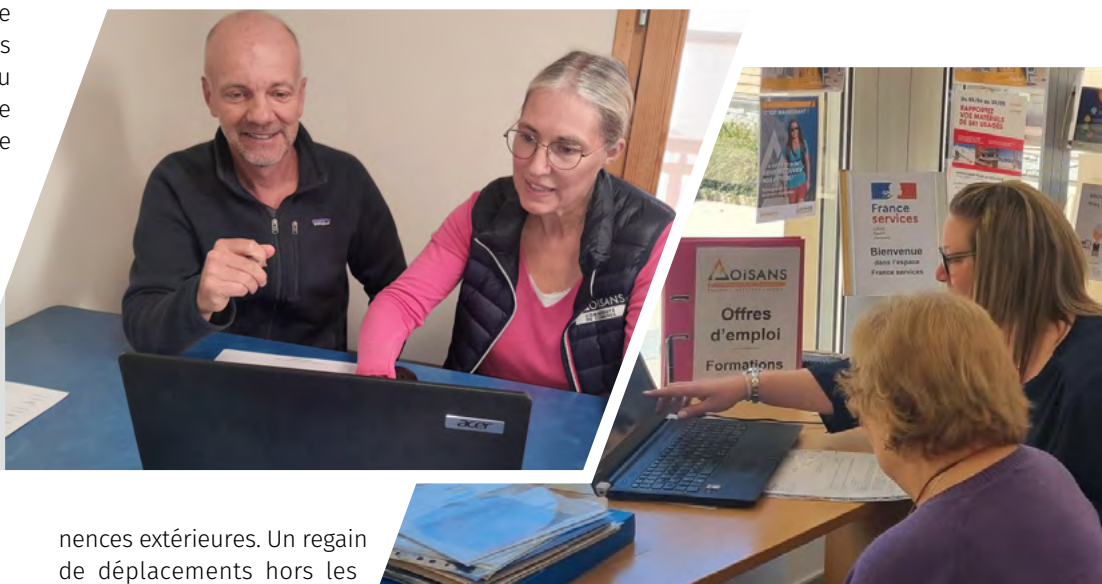
**A l'issue de l'enquête publique** : le commissaire enquêteur (nommé par le tribunal administratif) a un mois pour analyser et rendre un avis (celui-ci rencontre les habitants de l'Oisans pendant la période d'enquête publique lors de permanences).

**Courant août 2025** : avis du commissaire enquêteur

# FRANCE SERVICES OISANS : LA STRATÉGIE DU « ALLER VERS »...

**En septembre 2023, une étude en interne relève une difficulté d'accès des usagers des communes éloignées de Bourg d'Oisans et d'Allemond. Il fallait trouver les ressors pour toucher le plus grand nombre d'usagers... C'est chose faite !**

**L**a réponse n'a pas tardé à se faire jour. Pour des raisons d'éloignement, de mobilités ou d'accessibilité. Si les habitants ne peuvent pas se déplacer, c'est à France services Oisans (FSO) d'aller vers eux. Toutes les communes de l'Oisans ont été consultées pour recueillir leur avis sur la mise en place de permanences sur leur territoire communal. Le retour a été très positif et FSO a pu organiser un premier planning de « permanences extérieures » en phase test jusqu'en juin 2024.



## SE DÉPLACER POUR CRÉER LE BESOIN

Le bilan a conforté la présence de permanences sur une grande partie des communes « test ». Celles de la vallée du Ferrand ont pu évaluer la demande de leurs usagers et ont maintenu le dispositif. Côté Huez et les Deux Alpes, les prises de rendez-vous sont montées en flèche. En revanche, le résultat n'a pas été un succès partout. « *Le aller vers les usagers lors de permanences a créé la demande et permis aux communes d'accueil de relayer l'information, une mission essentielle dans la réussite du dispositif* » reconnaît Hélène Tardif, coordinatrice France services Oisans, avant de poursuivre « *notre seule présence ne suffit pas à attirer les visiteurs, le rôle de la collectivité accueillante est essentiel pour booster l'intérêt* ».

## DE GRANDES CAPACITÉS D'ADAPTATION

Pour assurer cette nouvelle mission, FSO a revu son organisation. Plus de souplesse et une grande capacité d'adaptation de la part des quatre chargées d'accueil qui officient entre leur « quartier général » situé à Bourg-d'Oisans, l'API (Agence postale intercommunale) à Allemond et les six communes bénéficiaires de perma-

nences extérieures. Un regain de déplacements hors les murs pour cette équipe formée à la relation et au conseil des usagers en matière d'accompagnement aux démarches administratives (créer un compte en ligne, renseigner sur la retraite et les impôts, constituer un dossier administratif, recueillir des pièces justificatives, mettre en relation usagers et partenaires institutionnels...).

## NOUVEAUTÉ 2025

La Banque des territoires (groupe Caisse des dépôts) réalise actuellement une étude sur les bâtiments de France services Oisans afin d'améliorer l'accueil et le confort des visiteurs et des conseillers. « *C'est une volonté partagée par la CCO et l'État de développer et de ren-*

*forcer les conditions d'accueil et l'offre de services pour répondre aux besoins des usagers. C'est pourquoi nous avons répondu à cet appel à projet et avons été sélectionnés !* » conclut Hélène Tardif. ●

## LE TOP 4 DES INTERVENTIONS

1. Impôts
2. Retraite
3. Aides sociales, logement, RSA
4. Emploi, relation avec FranceTravail

## LES PERMANENCES DÉLOCALISÉES :

Livet-et-Gavet, Huez, Les Deux Alpes ; Le Freney, Mizoën, Besse et Clavans

## UNE PERMANENCE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Prise de rendez-vous auprès de votre commune (lieu de domicile)  
45 minutes d'échanges

### Respect de la confidentialité

Bureau équipé des moyens de communication / connexion / impression

# ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : ENSEMBLE INVENTONS LE CLIMAT DE DEMAIN !



Dès sa création il y a 15 ans, la Communauté de communes s'est engagée pour la transition énergétique à travers son premier « Plan Climat » volontaire. Une démarche pionnière qui s'est traduite par la mise en oeuvre de son premier « Bilan carbone ». Aujourd'hui, la CCO met tout en oeuvre pour répondre aux trois piliers de la transition énergétique : améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, réduire la consommation d'énergie et baisser les émissions polluantes sur le territoire.

En 2019, la CCO a décidé de devenir Territoire à Energie Positive (TEPos). Dit autrement, un territoire qui s'engage à réduire au maximum ses besoins en énergie, par la sobriété et l'efficacité énergétique. Les besoins en énergie sont alors couverts par les énergies renouvelables locales.

## TOUTES ET TOUS CONCERNÉS

Ce projet de développement durable nous concerne toutes et tous : habitants, entreprises, associations, collectivités... Ensemble, nous pourrions mener des actions concrètes et indispensables pour réduire notre consommation énergétique et produire plus durablement l'énergie dont nous avons besoin. Cette démarche concerne tous les domaines de la vie quotidienne : transport, habitat, économie, alimentation, infrastructures... Aujourd'hui, la Communauté de communes de l'Oisans a décidé d'aller encore plus loin en faisant sien un document stratégique encadré par l'État, dont

les objectifs nationaux seront déclinés à l'échelle régionale et locale. L'élaboration d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET) à l'échelle de l'Oisans se décompose en quatre étapes :

- Le diagnostic local, une sorte d'état des lieux de la situation énergétique en Oisans (qualité de l'air, les déplacements, les émissions de polluants, les énergies renouvelables...)
- La stratégie territoriale qui s'appuie sur le diagnostic pour estimer les priorités et les objectifs majeurs
- Le programme d'actions défini dans la stratégie (priorités, objectifs...)
- Le suivi des actions pour en mesurer l'efficacité

## DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Ce Plan Climat Oisans dans lequel vous, lectrices et lecteurs de POINT COMMUN, habitant.es de notre magnifique territoire, pourrez vous investir pleinement, répond aux enjeux climatiques et sera l'outil qui nous permettra de trouver les solutions locales pour :

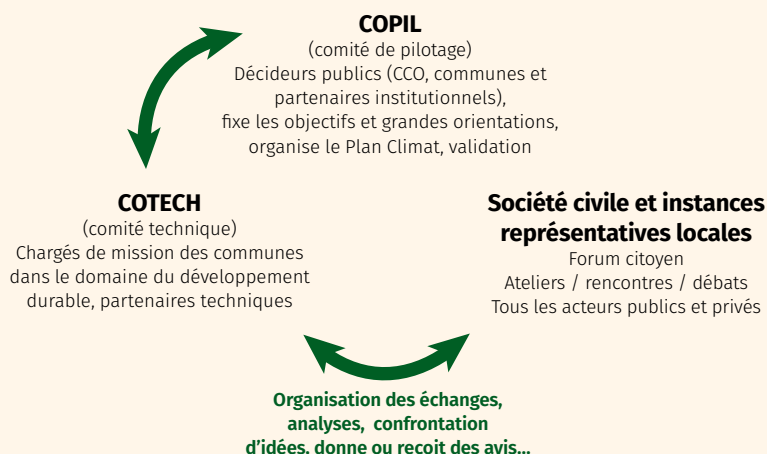
- Réduire les émissions de GES
- Penser global et agir local
- Développer des énergies propres
- Préserver la qualité de l'air
- Anticiper les effets du changement climatique
- Améliorer le cadre et la qualité de vie
- Créer des activités et des emplois

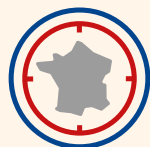
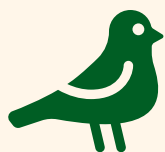
## UN DÉFI GLOBAL, UNE RÉALITÉ LOCALE

Dans une approche globale d'adaptation au changement climatique, la CCO a souhaité associer tous les acteurs locaux du territoire. Cette mobilisation voulue, la plus large possible, des socio-professionnels, collectivités, associations locales et de protection de la nature, communes et habitants, a d'ores et déjà démarré, en 2024, avec un cycle d'ateliers « Inventons nos vies bas carbone », « Adaptation au changement climatique », « Ateliers 2 tonnes ». Une première phase préparatoire de sensibilisation à la transition écologique qui a permis de poser des bases et mis à jour différents diagnostics sur les émissions de gaz à effet de serre (GES).

A l'heure où nous publions POINT COMMUN, la CCO a pu dévoiler le diagnostic air énergie climat de l'Oisans. Ce constat sur l'énergie, les GES, les enjeux des énergies renouvelables, est un révélateur de notre vulnérabilité et de notre capacité à faire face aux modifications du climat et du réchauffement planétaire.

## GOVERNANCE DU PLAN CLIMAT OISANS





### OBJECTIFS NATIONAUX

40%

• Réduction de 40% les **émissions de GES** entre 2015 et 2030

30%

• Réduction de 30% la **consommation d'énergie finale** entre 2015 et 2050

33%

• Atteindre 33% de **parts d'énergies renouvelables** en 2030



### ADAPTATION RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL

30%

• Réduction de 30% des **émissions de GES** par rapport à 2015

15%

• Réduction de 15% de la **consommation d'énergie finale** par rapport à 2015

54%

• Augmentation de 54% de la **production d'énergies renouvelables** par rapport à 2015

### Contexte régional

Le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) fixe, à horizon 2030, l'objectif d'augmenter de 54 % la production d'énergie renouvelable en accompagnant les projets de production d'énergie propre et en s'appuyant sur les potentiels locaux, et porter cet effort à 100 % à l'horizon 2050.



### PCAET EN BREF

C'est un outil stratégique qui vise à réduire les polluants sur le territoire avec un objectif double : améliorer la qualité de l'air pour répondre aux enjeux de santé publique et contribuer à atténuer les effets du changement climatique.

**Tout savoir sur le PCAET** de l'Oisans (plan climat air énergie) et diagnostic complet sur [ccoisans.fr](http://ccoisans.fr)

### LES GRANDES DATES DU PCAET DE L'OISANS

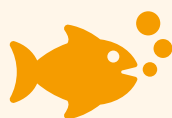
- **2024** : diagnostic et sensibilisation
- **19/03 2025** : 1<sup>er</sup> FORUM Plan Climat  
« Ensemble pour le climat »
- **02/04/2025** : COPIL (CCO, agents, gestionnaires réseaux EDF, ENEDIS, GEG, SACO) élaboration de la stratégie et définition des objectifs globaux
- **24/04/2025** : Conseil communautaire (validation diagnostic et stratégie)
- **Mai - juin 2025** : construction du plan d'actions, un temps de consultation et de co-construction
- **25/06/2025** : 2<sup>e</sup> FORUM Plan climat co construction du plan d'action
- **Septembre – octobre 2025** : validation du plan d'actions
- **Décembre 2025** : arrêt du Plan climat par la CCO
- **Juin 2026** : approbation du Plan climat après demande d'avis, consultation du public de manière formelle (obligation réglementaire)
- **2026 – 2032** : mise en œuvre opérationnelle du Plan climat



**Nicole FAURE,**

Vice-présidente en charge de l'environnement,  
gestion équilibrée des espaces et de la protection des espaces naturels sensibles

« Porté par la CCO, le Plan Climat vise à répondre au besoin urgent de s'adapter au changement climatique et d'atténuer ses effets tout en contribuant à atteindre les objectifs nationaux »



# SOUTENIR LES ENTREPRISES...

## LA VITALITÉ DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ !

**En 2025, le montant des aides allouées par la Communauté de communes à destination du secteur économique s'élève à 60 000 €. L'enveloppe budgétaire s'aligne sur l'année précédente. En revanche, depuis 2018, le montant de l'enveloppe globale a été multiplié par deux. Un effort substantiel qui s'accompagne de nombreuses mesures d'aides exceptionnelles ou ponctuelles.**



« L'effet COVID a entraîné une recrudescence des demandes de soutien et, par là même, le développement de création d'entreprises » explique Frédéric Schmitt, chargé de développement économique. Des salariés souhaitant notamment se reconvertir ou s'installer comme auto entrepreneur. Parmi les dossiers de demande d'aides (plafonnés à 5000 € par entité économique ou 7000 € pour les projets à "forte diversification touristique"), nombreux

ont été ceux liés à la création d'une activité relevant du coaching, des activités sportives, du bâtiment, des petits travaux intérieurs et extérieurs, des prestations multiservices à la population... Ce soutien apporté au secteur économique fait donc l'unanimité au sein de la collectivité.

### SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

La CCO, à travers son service de développement économique, accompagne les entreprises dans leur développement. Elle vient également en aide à la création et à la reprise d'activité. Dans cette perspective, son rôle consiste à promouvoir le territoire, à le structurer de la meilleure façon, pour le rendre attractif aux yeux des éventuels entrepreneurs/investisseurs, mais aussi pour que les entreprises, déjà installées, puissent trouver une oreille attentive à leur projet de croissance interne ou externe. Chaque année, les membres d'une commission ad hoc se réunissent deux fois par an

pour statuer sur les dossiers présélectionnés. Une délibération de la CCO entérine et officialise le partenariat et le versement de l'aide publique. Ainsi, la collectivité demeure l'interlocuteur unique des acteurs économiques du territoire. Entouré de partenaires publics et privés comme GAIA France Active, la Scop ACEISP, l'ADIE, la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Isère ou encore la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, le pôle économie propose un service d'accompagnement, d'orientation ciblée et de conseil entièrement gratuit.

Autant ne pas passer à côté d'une opportunité de financement intercommunale qui s'accompagne, souvent, d'autres financements régionaux (réflexion en cours à la Région Auvergne Rhône Alpes) ou européens (programme Leader Alpes Sud Isère). ●





## UN ESPACE DÉDIÉ AUX ENTREPRISES ET COWORKERS

La CCO vous propose son Espace entreprises de l'Oisans, situé au rez-de-chaussée du bâtiment France services Oisans (Le Bourg-d'Oisans). Cet espace, convivial et fonctionnel, vous attend du lundi au vendredi de 8h à 20h, sur simple réservation en ligne ! D'une heure à l'installation à l'année, choisissez le format qui vous convient pour un coût imbattable !

En 2024, plus de 80 usagers uniques ont passé près de 3 200 heures cumulées dans cet espace mis à votre disposition.

Info sur [ccoisans.fr](http://ccoisans.fr)



**Yves GENEVOIS,**  
vice-président en charge de l'économie  
et du tourisme

« Le service développement économique assure un accueil personnalisé pour vous accompagner dans votre projet de création, de reprise ou de développement d'activité. Vous saurez tout sur votre environnement économique et institutionnel, l'état du foncier et la présence de locaux disponibles, les aides mobilisables. »



## AIDES POUR LA VALLÉE DU VÉNÉON

La CCO a voté quatre délibérations en faveur des acteurs économiques de la Vallée du Vénéon impactés par les intempéries de juin 2024. Au total, 37 bénéficiaires pour 279 000 € versés sur une enveloppe totale de 500 000 €. Le dispositif mis en place par la CCO et piloté par le service économie a très bien démarré et répondu aux attentes des acteurs économiques. Ce service a facilité les formalités pour qu'aucune structure ne soit pénalisée par des démarches trop lourdes. Une fois rassemblées et visées par le service économie, c'est l'organisme France Initiative qui instruit (dans le cadre d'une instruction déléguée) les différents dossiers. A savoir que toutes ne répondent pas aux critères d'éligibilité du dispositif (perte de chiffre d'affaires à période donnée notamment). Des fonds publics ont donc été injectés dans l'économie locale pour venir en aide aux sinistrés. En complément, la CCO a organisé de nombreuses actions ciblées destinées aux socio-professionnels du territoire comme par exemple les permanences juridiques. ●

## RÉFLEXION SUR LE FONCIER EN OISANS

Dans la logique de la stratégie du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Oisans (cf [www.oisans2040.fr](http://www.oisans2040.fr)), les élus de la Communauté de communes ont lancé une nouvelle réflexion, coordonnée par le service économie, sur le foncier local et une nouvelle politique d'accueil des entreprises sur le territoire. La mise en application de la stratégie retenue sera co-animée par un Bureau d'études, entre le printemps et l'automne 2025. La stratégie, qui fixera les grandes orientations du développement économique et foncier, devrait être soumise au vote des délégués communautaires fin mai 2025.

# L'OISANS IMPRIME SA MARQUE...

**Cela fait plusieurs années que la CCO, en tant qu'institution publique locale, s'est lancée dans une démarche de marketing territoriale pour valoriser son territoire et lui trouver un positionnement spécifique sur l'échiquier des micro régions de montagnes.**

**E**lle a commencé par s'attacher un nouveau logo avec une symbolique forte axée sur sa verticalité et son patrimoine naturel remarquable. Cette signature d'attractivité a fait le choix de dépasser la simple marque dite de destination. Son identité visuelle ajoutée à sa promesse « Ensemble inventons l'avenir » laisse émerger une vision humaine et résidentielle, économique et sociale. Récemment implantées sur des axes stratégiques, les portes d'entrée du territoire ont manifestement trouvé un écho favorable auprès du public. Plus de 7000 impressions pour quelques photos postées sur le réseau professionnel LinkedIn et presque 14 heures de temps cumulé de visionnage d'une vidéo de 3 minutes sur leur production « locale » et l'appel à un savoir-faire ancestral... au service du territoire. Ajoutées aux 1500 vues sur Facebook et enfin 4900 vues de la vidéo en mode réel diffusée sur Instagram avec pour chaque réseau social un fort taux d'engagement, on peut être satisfait de l'impact visuel et émotionnel de leur apparition.

Comme nous l'avions indiqué dans un précédent numéro de POINT COMMUN, ce projet s'inscrit dans la stratégie globale de signalétique territoriale, de



mise en valeur et de renforcement de l'identité de l'Oisans.

Ces monuments (dont deux sont érigés) « sont de véritables œuvres d'art » révèle Robin Lavest, chargé de mission tourisme responsable.

- Les montagnes en acier rappellent la verticalité et le caractère sauvage du territoire
- Les blocs de béton facettés évoquent le passé industriel et l'hydroélectricité

- Les blocs de pierre, venus de la carrière de l'Infernet dans la plaine de l'Oisans, font écho à la minéralité du territoire.
- La réalisation de ce projet a été rendu possible par un assemblage de savoir-faire et de compétences (tailleurs de pierres, forgerons).

Imprimer sa marque de territoire et de services sur les principaux axes routiers allait de paire avec une flotte automobile nouvellement floquée. Après les portes d'entrée, le patrimoine roulant, c'était au tour des infrastructures de la CCO de se voir doter de ce signe de reconnaissance. La mise en place de la signalétique des bâtiments a commencé par les déchèteries, les blocs sanitaires communautaires et bientôt la plateforme technique à Livet, l'école de musique, l'abattoir de proximité, l'espace multi accueil, France services Oisans, le siège sociale, la maison de santé, les bennes en libre accès... Une signalétique homogène qui fera le lien, à terme, entre les habitants de l'Oisans et tous les domaines d'intervention de la CCO... et ils sont nombreux ! ●

Plus d'infos sur [ccoisans.fr](http://ccoisans.fr)



# AURIS-EN-OISANS

## UNE STATION EN ACTION !

**Yves Moiroux découvre la fonction publique en 2014 après une belle carrière dans le privé. Élu 2<sup>e</sup> adjoint au maire, il se retrouve premier édile la même année. Avec Yves Moiroux, « faut que ça avance... et vite ». Celui qui a parcouru le monde et qui a fait du trail sa passion ne supporte pas l'attentisme. Son activisme municipal et son profil de technicien ont facilité la mise en place d'une stratégie de modernisation de la station.**

**Yves MOIROUX,**  
Vice-président en charge  
des travaux, des sentiers, voiries  
communautaires et voies vertes



Il explore avec la soif du boétien, le (nouveau) monde de la gestion territoriale ! Les missions sont variées tout comme les projets : « *C'est valorisant et gratifiant de réaliser des projets pour l'intérêt général* » souligne-t-il. Aujourd'hui, celui qui a exploré le monde entier pour son travail, se passionne pour son territoire. Son premier mandat, il l'axe sur le développement. Décembre 2016, ouverture d'Odalys (500 lits), 2017-2018 la résidence de vacances Sarenne ouvre ses portes (250 lits) et aménagement de la place des Orgières. 2020, c'est au tour de la résidence Vacancéole, les Écrins d'Auris, de sortir de terre (500 lits). Avant ces investissements, la station fonctionnait cinq à six semaines seulement. Difficile à imaginer. Et pourtant depuis l'arrivée de ces enseignes, la station fait le plein de Noël au 20 avril. Un gros avantage concurrentiel pour cette commune classée dans le top 10 en France en taux de résidences secondaires (92%). Et des retombées directes pour l'économie locale. En 2020, c'est au tour de la piscine d'Auris de se refaire une santé. Le complexe de la piscine a été rénové dans son intégralité et modernisé : une zone bien être avec plusieurs spas face à la Meije, une salle dédiée aux massages ainsi qu'un accès PMR ont été créés.

Grâce à la réalisation du dôme couvrant la piscine et à l'installation d'une pompe à chaleur, la consommation électrique a été réduite de plus de 50%. Côté activités de loisirs, Yves MOIROUX défend le mode « deux saisons » avec de nombreuses activités autre que le ski, été comme hiver.

« Aujourd'hui la concurrence est rude entre les stations, les visiteurs regardent à deux fois ce que propose la station avant de réserver » constate le maire qui



consacre 400 000 € par an au développement des activités et d'animations. Outre les neufs appartements ; quatorze chambres existantes et déjà mises à disposition des travailleurs saisonniers, le maire poursuit sa politique de fidélisation en projetant la création de logement type Tiny House sur la station, dont les travaux devraient débuter courant 2025.

### DES RECETTES POUR ASSURER LES DÉPENSES

Depuis son élection, Yves Moiroux s'est efforcé de trouver les solutions aux problématiques de budget contraint. Satisfait d'avoir baissé de 50 % en dix ans le niveau d'endettement d'Auris (de 12 M€ à 5,9M€). Une dette à l'époque dévolue au développement quand les enneigeurs assuraient 80 % de l'enneigement. « *Tous les projets accomplis depuis que je suis maire, ont été réalisés par de l'autofinancement et des aides de financeurs publics ; aucun emprunt n'a été contracté* » précise le maire qui gère sa commune comme une

entreprise. Il a donc fallu raboter sur le fonctionnement, l'éclairage public (équiper la station et les hameaux en LED), couper l'éclairage la nuit, renégocier tous les contrats avec EDF et les emprunts, réorganiser le travail des quatre employés communaux des services techniques pour les travaux en régie et trois secrétaires. « *J'ai privilégié une politique sociale tout en réalisant de belles économies* » confie le maire « *car le climat social y est pour beaucoup dans la bonne marche d'une structure* ».

Le personnel lui est reconnaissant et son équipe municipale lui accorde un soutien entier : « *en deux mandats toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité !* ».



### CHIFFRES CLÉS

- 233 votants
- 187 habitants à l'année
- 7000 lits touristiques dont 4000 lits « froids »
- Budget 2024 :  
dépenses : 4 190 000 €  
recettes : 4 635 000 €  
résultat net : + 445 000 €

**JOBS, STAGES, ALTERNANCES  
C'EST MAINTENANT !**

**TU AS ENTRE 17 ET 26 ANS ?  
VIENS DÉCOUVRIR  
NOS MÉTIERS !**

**Renseigne-toi sur  
les postes disponibles**

CV à envoyer à :  
[a.reynier@ccoisans.fr](mailto:a.reynier@ccoisans.fr)

 **ccoisans.fr**

 **OÏSANS**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ENSEMBLE INVENTONS L'AVENIR